

MÉNI'BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ N° 178 | Janvier 2026



VILLE DE





Tony Guéry
Maire de La Ménitré

ÉDITO DU MAIRE

En ce début d'année permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026, d'épanouissements et de satisfactions avec avant tout la santé, le bien le plus précieux. J'en profite également, au nom du conseil municipal, pour remercier l'ensemble des bénévoles de la commune. Ils permettent à La Ménitré de faire vivre la commune avec dynamisme et de renforcer le vivre ensemble à travers des événements qui sont bien souvent le lieu de rencontres et d'échanges. Tous mes voeux de réussite aux associations locales dans leurs projets.

L'année 2026 sera également marquée par le renouvellement des conseils municipaux et communautaires avec les élections les 15 et 22 mars prochains. L'inscription sur les listes électorales est fixée nationalement jusqu'au 4 février en ligne et 6 février en mairie. Les procédures pour les procurations seront également simplifiées. Le ministère de l'intérieur a généralisé la procuration 100% en ligne et il sera toujours possible de l'effectuer au commissariat, gendarmerie ou

consulat le plus proche. Ces nouveaux dispositifs visent à favoriser et simplifier la participation électorale aux scrutins à venir.

En ce début d'année, nous accueillons avec enthousiasme les nouveaux gérants du Viveco ; un commerce central sur la commune et nous leurs souhaitons toute la réussite à faire vivre le commerce autour de l'épicerie avec des nouveautés à venir. Aussi, c'est l'occasion de rappeler le renouvellement de l'opération « bon d'achat » pour chaque foyer en lien avec l'association des artisans et commerçants de La Ménitré (UMAC) permettant un soutien actif au commerce de proximité avec l'appui important des bénévoles de l'association.

Début février, ce sera également l'occasion de fêter les 20 ans de l'association LirenLoire, 20 ans au service de la lecture publique pour les habitantes et habitants de la commune mais 20 ans également à émerger des projets structurants pour la commune, couplés à des animations régulières

SOMMAIRE

- 03 VIE MUNICIPALE**
- 12 INFOS DE LA MÉNITRÉ**
- 16 ENFANCE JEUNESSE**
- 20 VIE ASSOCIATIVE**
- 28 VIE INTERCOMMUNALE**
- 29 SOCIAL**
- 30 AGENDA**

pour faire vivre la médiathèque et l'espace culturel. Au nom des conseils municipaux qui se sont succédé, un immense et chaleureux merci à tous les bénévoles de l'association ainsi qu'aux professionnels qui accompagnent l'association dans le quotidien.

Enfin, sur les travaux de la commune, l'implantation d'un nouveau terrain FootA5 se termine afin d'ouvrir vers de nouvelles pratiques sportives pour les années à venir et sur le périmètre de la communauté de communes Baugeois-Vallée, la réhabilitation de la déchetterie de Beaufort-en-Anjou devrait permettre de rendre l'équipement plus fonctionnel et adapté pour le confort des usagers.

Je vous renouvelle à toutes et tous mes meilleurs voeux à La Ménitré pour 2026.

Le Maire
Tony Guéry



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site [lamenitre.fr](http://www.lamenitre.fr) et le facebook ([communedelamenitre](#))



Mairie de la Ménitré 02 41 45 63 63
BP20 49250 La Ménitré - accueil@lamenitre.fr

Journal municipal de La Ménitré

Directeur de la publication : Tony Guéry, Maire

Rédaction : associations, élu(e)s et services mairie

Photo de couverture : partenariat entre deux structures de La Ménitré : LA PIAUTRE et le CNPH-PIVERDIERE avec les CAP Fleuristes autour de la création de décors géants afin d'orner la devanture et l'intérieur de la boutique.

Crédits photos : mairie, associations, élu(e)s

Chargée de communication : Peggy Cadeau, service communication

Mise en page et impression : Setig Abelia Beaucouzé

Imprimé sur du papier 100% recyclé

Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal à parution. ISSN 2966-5744.

Date de bouclage de ce numéro : Janvier 2025



LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 SEPTEMBRE 2025

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Considérant que les avis qui ont été joints au dossier, les observations du public et le rapport du commissaire et une réunion d'échange avec la DDT en juin 2025, justifient que le plan local d'urbanisme soit modifié avant son approbation. Ces modifications procèdent de l'enquête publique et des avis, et ne remettent pas en cause l'économie générale du plan local d'urbanisme.

Les principales modifications sont les suivantes :

- ▶ Mises à jour du rapport de présentation, compléments apportés à l'évaluation environnementale et complément de justifications des choix d'urbanisation en lien avec l'évolution des données et du cadre réglementaire de l'urbanisme depuis l'arrêt de projet ;
- ▶ Actualisation des objectifs de limitation de la consommation foncière du PADD en lien avec la « Loi Climat et Résilience » et la « Loi ZAN » ;
- ▶ Actualisation du règlement écrit en lien avec l'évolution en 2023 du cadre réglementaire relatif aux stationnements, aux destinations et sous-destinations de l'urbanisme, aux clôtures en secteurs naturels.
- ▶ Modifications du règlement écrit en lien avec l'avis de l'UDAP (aspect des constructions et clôtures) et de la CDPENAF (règles applicables aux constructions en zone A et N) ;
- ▶ Modifications du règlement graphique en lien avec l'avis de la CDPENAF et de la MRAe (réduction du STECAL Ai sur le secteur Vilmorin-Mikado, suppression du secteur Ng concernant les installations touristiques saisonnières, ajout de haies à protéger dans le lit de la Loire, réduction du nombre de bâtiments identifiés pour un changement de destination en zone A et N) ;
- ▶ Renforcement des règles de protection sur les haies et zones humides ;
- ▶ Correction des modalités de création d'accès de l'OAP sectorielle de la Hune, en lien avec le Permis d'Aménager qui a été accordé et la remarque du porteur de projet à l'enquête publique
- ▶ Ajout d'orientations en matière de performances énergétiques et environnementales au sein du règlement écrit et des OAP ;
- ▶ Indication d'éventuelles mesures de compensation dans le cadre de future construction sur la rue des Vendellières ;
- ▶ Mise à jour des annexes du PLU.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan local d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U du plan local d'urbanisme. L'institution de ce droit ne sera effective qu'à la date à laquelle la délibération d'approbation du plan local d'urbanisme produira ses effets juridiques.

Le conseil rappelle que conformément à la délibération du Conseil Municipal du 25/05/2020, M. le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal pour l'exercice au nom de la commune, du droit de préemption urbain sur tout le périmètre de la commune où les droits de préemption ont été institués, dans la limite des

inscriptions budgétaires votées par le Conseil Municipal.

Le conseil précise que le périmètre d'application du droit de préemption urbain sera annexé au plan local d'urbanisme, et que la présente délibération accompagnée du plan faisait apparaître le champ d'application du droit de préemption urbain sera adressée aux professionnels du monde juridique mentionnés à l'article R. 211-3 du Code de l'urbanisme.

RÉGLEMENTATION DES CLÔTURES

Antérieurement au 01/10/2007, date d'entrée en vigueur de la réforme des autorisations d'urbanisme, l'édification des clôtures était soumise à déclaration de travaux.

Depuis cette date, l'article R. 421-2 du code de l'urbanisme prévoit que sont dispensées de toute formalité, en raison de leur nature ou de leur très faible importance, les clôtures, sauf lorsqu'elles sont implantées dans les périmètres et secteurs protégés tels qu'identifiés par l'article R. 421-12 du Code de l'urbanisme.

Toutefois, le législateur a prévu des exceptions. L'alinéa 5 de l'article R. 421-12 prévoit notamment que doit être précédée d'une déclaration préalable l'édification d'une clôture située « dans une commune ou partie de commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme a décidé de soumettre les clôtures à déclaration ». Considérant qu'il convient d'exercer un contrôle sur l'édification des clôtures à instaurer compte tenu de leur importance visuelle dans le tissu urbain, afin de s'assurer qu'elles sont bien conformes aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant l'intérêt de s'assurer du respect des règles fixées par le plan local d'urbanisme ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de soumettre l'édification des clôtures (en limite séparatives et/ou en alignement de la rue) à une déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R. 421-12 du Code de l'urbanisme, à compter de la date à laquelle la délibération d'approbation du plan local d'urbanisme produira ses effets juridiques.

AVIS SUR LE PROJET DE CESSION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Vu le dossier de consultation sollicitant l'avis de la commune sur le projet de cession de logements locatifs sociaux (LLS) par Maine-et-Loire Habitat, situé résidence Les Hauts à La Ménitré ; Considérant les restrictions d'urbanisation du territoire communal imposées par le PPRNPI ;

Considérant que la commune dispose d'un parc important de LLS, et vu le projet de construction de LLS en habitat collectif rue du Pignon Blanc, en partenariat avec MELDOMYS ;

Considérant que la cession de ces logements ne remet pas en cause de façon significative le pourcentage de LLS sur le nombre de résidences principales ;

Le Conseil Municipal émet à l'unanimité, un avis favorable à la cession de 55 logements locatifs sociaux situés résidence Les Hauts par le bailleur social JAXED ACCESSION.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE : CONVENTION POUR LA PERCEPTION ET LE REVERSEMENT DE LA TAXE ADDITIONNELLE DÉPARTEMENTALE A LA TAXE DE SÉJOUR

Vu la délibération du Conseil Départemental de Maine-et-Loire du 25/06/2025 décidant d'instaurer à compter du 01/01/2026, la taxe additionnelle départementale (TAD) à la taxe de séjour, dont le montant est fixé à 10% de la taxe de séjour communale ;

Considérant que la TAD doit réglementairement être perçue par la commune auprès des hébergeurs et/ou plateformes d'hébergement numériques, pour ensuite être reversée au Département de Maine-et-Loire sous forme d'écritures non budgétaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention relative au versement de la TAD à la taxe de séjour, avec effet au 01/01/2026, conclue pour une durée de 3 ans avec renouvellement tacite pour la même durée proposée, et demande le versement de la participation forfaitaire unique de 500 € au Département, en 2026, afin de couvrir les frais afférents à la TAD.

TERRAIN DE FOOT A 5 : RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'estimation des travaux, faite par le maître d'œuvre VIC OUEST, pour les travaux d'aménagement d'un terrain de foot à 5, évaluée à 168 338,10 € HT, permet la consultation en marché à procédure adaptée. Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par VIC OUEST, le Conseil Municipal décide à la majorité absolue (14 voix pour et 5 abstentions), d'attribuer le marché à l'entreprise ART DAN (Carquefou - 44) et de retenir l'offre en variante pour la somme de 169 420 € HT soit 203 304 € TTC.

SIEML : GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA PASSATION ET L'EXÉCUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC D'ACHAT ET DE FOURNITURE D'ÉNERGIE (GAZ)

Dans un but de mutualisation des besoins et de bonne gestion des deniers publics, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, la convention du SIEML portant constitution d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies. Il décide d'adhérer au groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture de gaz naturel et confirme son adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché public d'achat et de fourniture en électricité suivant la délibération du 29/03/2023.

SIEML : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉGULATION DU CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Vu la présentation du projet d'installation de système de régulation du chauffage électrique sur certains bâtiments communaux et considérant que ces travaux, générateurs d'économies d'énergie, sont éligibles au dispositif d'aide aux systèmes de régulation des bâtiments communaux du SIEML, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au SIEML suivant le plan de financement suivant :

BÂTIMENT	COÛT		AIDE SIEML SUR LE COÛT TTC	COÛT € TTC POUR LA COMMUNE
	€ HT	€ TTC		
Vestiaires foot dont dépenses éligibles	8 947,39 € 3 716,45 €	10 736,87 € 4 459,74 €	2 675,84 €	8 061,02 €
École maternelle Pierre Perret	5 174,59 €	6 209,51 €	3 725,70 €	2 483,80 €
Espace Jeunesse	1 360,67 €	1 632,80 €	979,68 €	653,12 €
Espace culturel - médiathèque	4 633,09 €	5 559,71 €	3 335,82 €	2 223,88 €
Mise en service	715,00 €	858,00 €	-	858,00 €
TOTAL	20 830,74 €	24 996,89 €	10 717,06 €	14 279,83 €

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'admission en non-valeur, sur le budget communal de l'exercice 2025, des sommes figurant sur l'état communiqué par le comptable public, pour un montant de 3108,97 €.

CONVENTION DE MUTUALISATION ENTENTE DE LA VALLÉE : AVENANT DE PROLONGATION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prolonger la convention initiale de services communs signée dans le cadre de l'Entente intercommunale entre les quatre communes de la Vallée pour la période 2025/2026.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOS VALLÉE - PLH : PROJET DE PLAN PARTENARIAL DE LA GESTION DE LA DEMANDE

Vu les délibérations du conseil communautaire du 4 mai 2023 créant la Conférence intercommunale du logement d'une part, et engageant un Plan Partenarial de gestion de la demande d'autre part, et vu l'avis favorable de la Conférence intercommunale du logement en date du 13 juin 2025 ;

Considérant que la commune a été associée à l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et l'intérêt pour les demandeurs d'avoir une information homogène et partagée sur le territoire intercommunal, le Conseil Municipal émet à l'unanimité, un avis favorable au projet de plan.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOS VALLÉE : RAPPORT DE LA CRC

Le Conseil Municipal prend acte de l'examen du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire, consécutif à l'engagement du contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes Baugeois-Vallée, à compter de l'exercice 2018 jusqu'à la période la plus récente.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOS VALLÉE : RAPPORT DE LA CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges de transfert (CLECT), réunie le 04/09/2025, a constaté qu'aucune nouvelle charge n'avait été transférée à la communauté de communes en 2025. La CLECT s'est également positionnée sur le montant des charges évaluées selon la méthode dérogatoire, révisables chaque année. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport de la CLECT.

SIEML : AVIS SUR LA RÉFORME DES STATUTS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de réforme des statuts du Sieml portant sur :

- ▶ Les conditions et modalités selon lesquelles le Sieml exerce ses compétences et activités nécessitant d'être adaptées aux évolutions du droit, et d'être clarifiées par domaines d'intervention, en vue de positionner le Syndicat en tant qu'opérateur global de coordination et de solidarité territoriale doté d'une expertise technique diversifiée dans le domaine énergétique, conformément à son objet ;
- ▶ Des précisions statutaires concernant la gouvernance du Syndicat afin d'une part, de la clarifier et de simplifier sa gestion et, d'autre part, d'actualiser les circonscriptions électives et, par voie de conséquence, d'ajuster la composition du comité syndical.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 OCTOBRE 2025

TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau de classement de la voirie communale et fixe la longueur de la voirie communale à :

- Linéaire des voies communales à caractère de chemin = 33 439 ml
- Linéaire des voies à caractère de rue/route = 16 722 ml
- Total = 50 161 ml**
- Place et parking : 565 ml

MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE ET RPE : BILANS D'ACTIVITÉS

2024 DU GESTIONNAIRE VYV'3 PDL

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activités du multi-accueil Gabar'Ronde et du Relais Petite Enfance pour l'année 2024, présentés par le gestionnaire Vyv'3 Pays de la Loire.

SIEML : FONDS DE CONCOURS POUR LES DÉPANNAGES ANNUELS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser un fonds de concours de 1789,93 € au profit du SIEML pour les opérations de dépannage de l'éclairage public réalisées du 01/09/2024 au 31/08/2025 :

TRAVAUX	MONTANT TOTAL	TX FDC	FONDS DE CONCOURS À VERSER
Rue d'Anjou	1 240,34 €	75,00%	930,26 €
Secteur Boire Girard, gare et Port St Maur	789,77 €	75,00%	592,33 €
Rue du Roi René	356,45 €	75,00%	267,34 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOSIS VALLÉE : RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT (COLLECTIF ET NON COLLECTIF) ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité du service (RPQS) des services d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif, et d'eau potable présentés par la Communauté de communes Baugeois Vallée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOSIS VALLÉE : PLANS D'ACTIONS DU PCAET

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de révision du Plan Climat Air Energie Territorial, composé du diagnostic, de la stratégie, du plan d'actions et de l'évaluation environnementale stratégique. Il approuve à l'unanimité le plan d'actions suivant :

AXE 1 : TOUS SE MOBILISER POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Orientation 1.1 : Une gouvernance et un suivi renforcé
- 1. Suivre, évaluer et animer le PCAET
- Orientation 1.2 : Former et impliquer les acteurs du territoire
- 2. Mobiliser le grand public et les acteurs économiques
- 3. Former les élus et les agents publics
- 4. Intégrer les risques naturels et la résilience territoriale dans les documents de planification

AXE 2 : AMÉNAGER DES ESPACES ET DES HABITATS RÉSILIENTS

- Orientation 2.1 : Proposer des espaces et bâtiments publics durables face au changement climatique
- 5. Limiter l'artificialisation des sols
- 6. Concevoir et rénover les bâtiments publics de façon écologique et optimiser l'éclairage public
- 7. Renaturer les espaces et équipements publics
- 8. Revitaliser les centres-bourgs
- Orientation 2.2 : Se loger dans un habitat adapté au changement climatique
- 9. Renforcer l'information et l'accompagnement des aides pour les particuliers
- 10. Améliorer la qualité de l'air intérieur et diffuser les éco-gestes

AXE 3 : FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET LES MOBILITÉS DURABLES

- Orientation 3.1 : Soutenir les circuits courts et l'économie circulaire
- 11. Renforcer l'accompagnement du grand public et des professionnels pour une alimentation locale et de qualité
- 12. Favoriser le réemploi, la réutilisation et la réparation
- Orientation 3.2 : Se déplacer avec des mobilités actives, partagées et décarbonées
- 13. Favoriser la pratique du vélo, de la marche et l'activité physique
- 14. Encourager le covoiturage
- 15. Promouvoir le transport à la demande
- 16. Accompagner les employeurs publics/privés et leurs salariés vers l'écomobilité

AXE 4 : DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPERATION

- Orientation 4.1 : Assurer un mix énergétique
- 17. Poursuivre la valorisation de l'énergie produite par l'UVE du SIVERT de l'Anjou
- 18. Structurer une micro-filière locale bois-énergie
- 19. Développer la méthanisation
- 20. Développer l'éolien
- Orientation 4.2 : Favoriser le développement du solaire photovoltaïque
- 21. Installer des panneaux solaires sur son toit
- 22. Développer le solaire au sol et les ombrières de parking
- Orientation 4.3 : Favoriser une gouvernance partagée des projets ENR
- 23. Favoriser une gouvernance partagée et les projets citoyens pour les projets d'ENR

AXE 5 : ASSURER LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES LOCALES

- Orientation 5.1 : Préserver l'environnement et favoriser la biodiversité
- 24. Encourager la plantation de haies et d'arbres
- 25. Restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité
- 26. Soutenir les agriculteurs vers des pratiques plus durables et adaptées au changement climatique
- Orientation 5.2 Gérer durablement la ressource en eau
- 27. Garantir la qualité et la quantité de l'eau
- 28. Développer des modes de consommation plus sobres
- 29. Optimiser l'irrigation agricole.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2025

CESSION DE TERRAINS A LA COMMUNE

Considérant que ces terrains servent de desserte d'accès à l'aire de pique-nique communale située sur la parcelle communale mitoyenne cadastrée section ZS n°33, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la rétrocession à la commune de La Ménitré des parcelles non bâties non constructibles, cadastrées section ZS n°35 et n°36, d'une superficie respective de 132 m² et 83 m², au prix de 95 € et de prendre en charge les frais notariés correspondant.

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE FOURNITURE GAZ DES BATIMENTS COMMUNAUX

Vu les propositions de renouvellement du contrat de fourniture en gaz pour les cinq bâtiments communaux, pour une durée de 12 ou 24 mois à prix ferme, et considérant qu'à partir du 01/01/2028, la commune de La Ménitré sera rattachée au groupement de commande du SIEML pour l'achat et la fourniture de gaz ;
Le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'offre de l'entreprise TOTAL ENERGIE à prix ferme pour une durée de 24 mois à compter du 01/01/2026, l'estimation prévisionnelle à consommation constante, s'établissant à 39 513,29 € HT pour la période 2026 à 2027 inclus, sur une base de 42 € HT le MWh en 2026 et 40 € HT le MWh en 2027.

AVENANT A LA CONVENTION DE DÉMATÉRIALISATION DU CONTROLE DE LÉGALITE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition d'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité, afin de pouvoir télétransmettre les actes et décisions budgétaires du CCAS de La Ménitré.

CPOM TOILE DE GRAINES

Vu les délibérations du Conseil Municipal de La Ménitré des 22 juin 2022 et 23 avril 2025 ;

Considérant que l'association Centre d'Animation de la Vallée Toile de Graines a pour objet social de gérer le Centre d'Animation, d'enrichir le lien social, la solidarité, le partage, l'ouverture sur le monde en favorisant le pouvoir d'agir des habitants, de développer des activités, les services, les actions, des animations pour et avec les habitants ;

Considérant que l'actuel périmètre du Centre d'Animation au sein de l'Entente sera couvert par l'association gestionnaire et justifie de mettre fin à cette activité dans le cadre de l'Entente ;

Considérant que l'association sollicite le financement de ses activités auprès de la commune ;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune d'octroyer une subvention à l'association dès lors que son objet social est compatible avec les politiques et les projets menés par la commune ;

Considérant qu'aucune subvention d'équilibre ne sera versée en cas de déficit de l'association ;

Considérant qu'il y a lieu de conclure une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, du 1er janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2026 définissant l'objet, le montant, les modalités de versement, les conditions d'utilisation et les modalités de contrôle et d'évaluation de la subvention attribuée ;

Mme Isabelle PLANTE, adjointe, ne participe pas au vote compte tenu de sa participation aux travaux préparatoires et au comité de gestion de l'association ; Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de clôturer l'activité du Centre d'Animation Sociale en établissant au 31 décembre 2025 un solde de tout compte avant transfert à l'association, sous réserve de l'avis favorable de l'association Centre d'animation de la Vallée Toile de Graines et approuve la convention pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ainsi que ses annexes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 AOUT 2025

PROTECTION DE TOMBES DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28/11/2018 mettant en place un dispositif de protection des tombes des soldats morts pour la France et le courrier de l'association HPVA du 14/11/2025 soulignant l'existence de deux tombes supplémentaires non repertoriées dans la délibération initiale ;

Le Conseil Municipal identifie les deux tombes suivantes des soldats morts pour la France au cours de la 1^{ère} guerre mondiale 14/18 :

► N° d'emplacement carré B - rang 4 - emplacement 1 : Emile CHARTIER décédé le 28/05/1918

► N° d'emplacement carré B - rang 6 - emplacement 26 : Césaire (César) CHARTIER décédé le 20/03/1916

Le Conseil Municipal s'engage à l'unanimité à entretenir ces concessions, si toutefois elles se trouvaient en l'état d'abandon, à leur attribuer une concession perpétuelle « Morts pour la France » si toutefois elles se trouvent sans concession identifiée, à apposer un macaron du Souvenir Français sur les tombes correspondantes.

TARIFS 2026

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les tarifs communaux à compter du 01/01/2026.

- **ESPACE JEUNESSE** : adhésion annuelle (par année civile) à 12,65 € - Sorties fixées à 35 % du coût réel pour les familles et prise en charge par la commune du solde soit 65 % - Participation par veillée à 2 €
- **Livret de naissance** : 20 €
- **TARIFS PHOTOCOPIES COULEUR POUR LES ASSOCIATIONS (GRATUITE POUR LE N&B)** : A4 à 0,16 €, A4 recto verso à 0,31 €, A3 à 0,31 € et A3 recto verso à 0,54 €
- **TARIFS EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC** (jour du marché hebdomadaire et hors jour du marché) : gratuité en 'absence de branchement électrique, 22,55 €/mois si branchement électrique avec appareil de cuisson et 6,65 €/mois si branchement électrique sans appareil de cuisson
- **LOCATION DE MATERIELS** : 16,40 €/stand et 16,40 €/emplacement (ces 2 tarifs étant uniquement pour les Mystères de Loire) - 2,20 €/table - 0,35 €/chaise orange et 0,60 €/chaise noire

► CONCESSIONS FUNÉRAIRES

	15 ANS	30 ANS	50 ANS
PLEINE TERRE	80 €	127 €	244 €
COLUMBARIUM	392 €	725 €	1 112 €
PLAQUE COLUMBARIUM	69 €	69 €	69 €
CAVURNE	281 €	445 €	777 €

► LOCATION DE SALLES

LOCATION DE SALLES - TARIFS 2026				
Une caution de 500 € est sollicitée à chaque location de salle Le tarif de la location appliqué est celui qui est en vigueur le jour de la signature de la feuille de réservation				
ESPACE JOSEPH PESSARD	ASSOCIATIONS DE LA MÉNITRÉ	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DES COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE	ENTREPRISES DE LA MÉNITRÉ	
POUR UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF OU AUTRE MANIFESTATION				
Espace Joseph Pessard (couloir traiteur, couloir avec bar, salle des sports, local rangement)	Gratuité	412 €	826 €	
PRIORITÉ DONNÉE AUX USAGES PERMANENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE				
ESPACE CULTUREL	ASSOCIATIONS DE LA MÉNITRÉ	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DES COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE	DEMANDEUR DOMICILIÉ HORS COMMUNE	
POUR VIN D'HONNEUR ET RÉUNIONS - TARIF / JOUR				
Espace culturel - Salle de la Loire	Gratuité	80 €	159 €	
Espace culturel - Salle de la Gabarre	Gratuité	80 €	159 €	
Espace culturel - Salle de la Fritillaire	Gratuité	80 €	159 €	
Espace culturel - Ensemble	Gratuité	201 €	402 €	
GRATUITÉ POUR LES PARTICULIERS DE LA MÉNITRÉ À L'OCCASION D'UNE CÉRÉMONIE DE RECUEILLEMENT DANS LE CADRE D'UN DÉCÈS (VIN D'HONNEUR)				
POUR REPAS, VIN D'HONNEUR OU RÉUNIONS - ESPACE DE LA VALLÉE				
	ASSOCIATIONS DE LA MÉNITRÉ	DEMANDEUR DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ	ASSOCIATIONS DE L'ENTENTE VALLÉE	DEMANDEUR DOMICILIÉ HORS COMMUNE
Salle Emile Joulain	Gratuité	223 €	169 €	334 €
Salle Emile Joulain + Espace traiteur	Gratuité	334 €	254 €	502 €
Salle du Futreau + Espace traiteur	Gratuité	169 €	144 €	281 €
Salle de la Toue	Gratuité	111 €	111 €	223 €
Forfait ménage salle Emile Joulain		111 €		
Forfait ménage salle Emile Joulain + espace traiteur		223 €		
Forfait ménage salle de la Toue / salle du Futreau		88 €		

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) VYV'3 PAYS DE LA LOIRE : AVENANT À LA CONVENTION INITIALE

Vu la délibération du Conseil Municipal n°12/2023-107 du 13/12/2023 confiant à VYV'3 PAYS DE LA LOIRE - Activité accompagnement et soins, l'exploitation et la gestion du multi-accueil municipal Gabar'ronde pour une durée de 5 ans à compter du 01/01/2024 dans le cadre d'un contrat de délégation de service public ;

Vu la convention conclue le 05/03/2019 entre la commune de La Ménitré confiant la gestion du relais petite enfance (RPE) au prestataire Mutualité Française Anjou Mayenne (devenue Groupe VYV'3 Pays de la Loire) et sa dénonciation par la commune de La Ménitré avec effet au 31/12/2025 ;

Considérant la volonté communale d'inclure la gestion du RPE au contrat principal de la DSP du multi-accueil afin d'uniformiser la gestion des structures relatives à la petite enfance ;

Considérant la commercialisation d'une place d'entreprise par le gestionnaire non prévue dans le contrat initial relatif à la gestion du multi-accueil ;

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition d'avenant au contrat de DSP portant sur :

- ▶ L'intégration de la gestion du RPE au contrat initial de DSP du multi-accueil et décide d'appliquer les conditions financières du contrat initial de DSP :
 - En cas d'excédent budgétaire annuel sur l'exercice N : versement de 50% de l'excédent à la commune de La Ménitré et conservation de 50% de l'excédent par le gestionnaire sur l'exercice N+1
 - En cas de déficit budgétaire annuel sur l'exercice N : prise en charge à 100% par le gestionnaire
- ▶ La commercialisation d'une place d'entreprise pour la gestion du multi-accueil Gabar'ronde avec versement à la commune de La Ménitré de 50% du prix de la commercialisation.

SUBVENTION UNION MÉNITRÈENNE DES ARTISANS ET COMMERCANTS (UMAC) - OPÉRATION BON D'ACHAT

M. Pascal ORGEREAU, président de l'UMAC, se retire et ne prend pas part au vote de la présente délibération.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 3500 € à l'UMAC, dit que cette somme sera utilisée sous forme de bons d'achat utilisables dans les commerces de La Ménitré. L'UMAC présentera régulièrement à la commune un état financier des bons réellement utilisés et la somme correspondante aux bons d'achat inutilisés à l'issue de leur période de validité sera défaillante de la subvention annuelle versée par la commune à l'UMAC.

AUTORISATION OUVERTURE CRÉDITS INVESTISSEMENT

Préalablement au vote du budget primitif 2026, la commune peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2025.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2026 jusqu'au vote du budget primitif 2026, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise à l'unanimité M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025 (hors reports de crédits au titre des restes à réaliser 2024).

MARCHÉ AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOT A 5 : ACTE DE SOUS-TRAITANCE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le sous-traitant proposé par le titulaire du marché ART DAN, et les conditions de paiement de ce dernier : paiement direct au profit de l'établissement SAS CAMMA SPORT - 35 Bréal-sous-Montfort, pour les travaux de structure du terrain de foot à 5 d'un montant de 45 441,50 € HT.

CONVENTION SIEML POUR MISSION ACCOMPAGNEMENT SUR LE PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE PATRIMONIALE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention du SIEML pour une mission d'accompagnement de la commune de La Ménitré sur le projet d'autoconsommation collective patrimoniale des bâtiments communaux (cout de 500 € et durée de 12 mois) afin de répartir la production d'électricité des panneaux photovoltaïques de l'Espace Pessard et réduire le coût énergétique des bâtiments communaux.

MUTUELLE SANTE : PARTICIPATION COMMUNALE SUITE À L'AVIS DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Vu l'avis du comité social territorial du 01/12/2025 ;

M. le Maire rapporte que le code général de la fonction publique prévoit que les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent obligatoirement participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident auxquelles souscrivent les agents qu'elles emploient à compter du 1er janvier 2026.

Cette participation n'est versée que pour les contrats labellisés. La réglementation impose les garanties minimales des contrats destinés à couvrir les risques en matière de santé et fixe la participation minimale mensuelle de l'employeur, pour chaque agent, quelle que soit sa quotité de travail, à 15 euros (sans que celle-ci soit supérieure au coût réel de cotisation).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de quinze euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail. L'agent produira un justificatif de cette labellisation chaque année.

Liste des délibérations non exhaustive. Toutes les délibérations sont consultables sur le site Internet de la commune.

TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la taxe de séjour est en vigueur sur le territoire de La Ménitré. Il est rappelé qu'elle s'applique par nuitée et par personne hébergée dans les meublés de tourisme (dont gîtes ruraux), chambres d'hôtes et terrain de camping, sauf pour certaines personnes exonérées.

Les tarifs de la taxe de séjour varient en fonction du classement des établissements et restent identiques en 2026.

Rappel : Les hébergeurs ayant collecté directement la taxe de séjour en 2025 doivent faire leur déclaration dès le mois de janvier (auprès du service Finances de la Mairie, Mme Aurélie CHAUSSÉPIED - 02 41 47 09 70 - compta@lamenititre.fr). Pour les hébergeurs ayant confié la gestion de leurs locatifs à des plateformes numériques (AirBnb, Gîtes de France, Booking, Le Bon Coin, etc...), la déclaration de taxe de séjour est réalisée par les opérateurs numériques sur une application gérée par les services fiscaux.

Nouveauté 2026 :

À compter du 1^{er} janvier 2026, le Département de Maine-et-Loire a instauré la taxe additionnelle départementale (TAD) à la taxe de séjour communale. Celle-ci s'élève à 10% du montant de la taxe de séjour communale. L'ensemble des tarifs communaux devront donc être majorés de 10%. La déclaration de taxe de séjour devra mentionner le montant de la taxe de séjour communale collectée, et distinctement le montant de la taxe de séjour additionnelle départementale. La commune de La Ménitré sera ensuite chargée de reverser au Département de Maine-et-Loire les sommes collectées au titre de la taxe additionnelle de séjour.



Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de la commune : rubrique « culture, loisirs, tourisme » - « tourisme » - « taxe de séjour ».

TERRAIN FOOT 5 UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LA COMMUNE



Les travaux d'aménagement du futur terrain « foot A 5 » ont repris en janvier avec la pose de la structure et du revêtement. Les délais de livraison en février sont respectés car aucune mauvaise surprise n'est venue entraver les travaux de terrassement.

Cette réalisation est l'aboutissement de plus de deux années de longues négociations auprès de la fédération de football et l'agence nationale du sport qui ont financé ce projet à hauteur de 80 000€. La commune de LA MÉNITRÉ est le maître d'œuvre, et la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société VIC OUEST. Le conseil départemental de Maine-et-Loire a aussi contribué au projet à hauteur de 15 798€. Le montant total du projet s'élève à 203 000€.

Afin de compléter l'offre des équipements sportifs sur la commune, la municipalité en lien avec le club de foot a monté dans un premier temps le dossier auprès des financeurs. Les objectifs de mise en place de ce nouveau terrain se sont argumentés autour de plusieurs critères afin de soutenir les associations locales dans les pratiques sportives et envisager l'ouverture sportive pour tous les publics.



De nouvelles pratiques seront possibles sur ce terrain dont le revêtement est en matière synthétique avec un remplissage en matière naturelle en rafle de maïs, solution plus économique et écologique. Cela correspond à l'axe de l'épi de maïs sur lequel sont implantés les grains. Broyée et concassée, cette rafle produit de très petits granulés répandus à raison de 3 kg/m².

Après la fin des travaux, le club comme les écoles ou l'espace jeunesse pourront utiliser cet outil pour toutes les catégories d'âges. Il est aussi prévu que le complexe soit accessible aux enfants de la commune en dehors des heures d'entraînement, sous conditions de respecter les consignes d'utilisation.

Doté d'éclairage et ceinturé de grillage, le foot 5 permettra au club de football de s'entraîner par tous les temps et surtout de s'ouvrir à de nouvelles disciplines : foot en marchant et tennis ballon (Futnet).

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

RAPPEL :

DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES : 15 ET 22 MARS 2026 DE 8H À 18H.

- ▶ Obligation d'être inscrit(e) sur les listes électoralles pour pouvoir voter.
 - ▶ Possibilité de vérifier en ligne si vous êtes inscrit(e) sur les listes électoralles :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>



Bureaux de vote : il est indiqué sur votre carte d'électeur

N° DU BUREAU DE VOTE	ADRESSE DU BUREAU DE VOTE	PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE
N°1 centralisateur	Mairie de La Ménitré 1 esplanade de la Mairie	À droite de la RD7 (en direction de Beaufort-en-Anjou)
N°2	Espace culturel 10 place du Colonel Léon Faye	À gauche de la RD7 (en direction de Beaufort-en-Anjou)

Voter par procuration

Un électeur absent le jour des élections peut voter par procuration.

Il demande à un autre électeur d'aller voter à sa place. Ce dernier, le mandataire, n'a pas l'obligation d'être inscrit à La Méniltré mais doit se rendre dans le bureau de vote du mandant.

Il doit faire au préalable une demande de procuration. Ce document est réalisable à tout moment et de plusieurs façons :

- ▶ Démarche entièrement en ligne grâce à l'identité numérique certifiée.
 - ▶ Formulaire à remplir en ligne sur maprocuration.gouv.fr et à valider à la gendarmerie ou au commissariat.
 - ▶ Formulaire à compléter sur place à la gendarmerie ou au commissariat.



Envie de participer en tant que scrutateur ?

Lors des scrutins, la commune de La Ménitré a régulièrement besoin de personnes pour participer aux opérations de dépouillement des bulletins de vote.

Les électeurs intéressés peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Ils peuvent aussi se manifester le jour du vote pour participer au dépouillement.

Condition : être inscrit sur la liste électorale de la commune.

ÉTAT CIVIL DE LA COMMUNE

2025

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE
ADRESSE SES FÉLICITATIONS
AUX PARENTS DE :**

Clémence GÉRARD née le 05 janvier
 Sasha BINEAU né le 15 janvier
 Kenny LACHAT né le 2 avril
 Alexio BERTHELOT BIEMON né le 19 juillet
 Thomas ROUXEL né le 19 juillet
 Elio GLET né le 21 juillet

Louna PIRARD BEATO NUNEZ née le 09 août
 Camille PERDRIAU née 13 août
 Amélia LAMBERT BARANGER née le 19 août
 Ambre BROZA née le 15 septembre
 Camélia TARREAU née le 10 octobre
 Malo DELAIRE née le 6 décembre



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :



MARIAGES À LA MÉNITRÉ :

Stéphanie PIRARD et Noam HERVÉ mariés le 7 juin
 Tiphaine JOREAU et Christopher LECLET mariés le 7 juin
 Sophie TOURNEUX et Frédéric BEZARD mariés le 12 juillet
 Caroline DELAIRE et Pierre LACOCHE mariés le 26 juillet
 Flore-Mélanie BONINGUES et Pierre PEAN mariés le 30 août
 Lucie BELLIARD et Valentin COURTIN mariés le 20 septembre
 Sandra HOUDU et Christophe ANIS mariés le 27 septembre
 Dina DO ADRO RODRIGUES et Pascal LIVACHE mariés le 27 septembre
 Aurélie DESNOS et Eddy DUMONT mariés le 25 octobre

PACE CIVIL DE SOLIDARITÉ À LA MÉNITRÉ :

Charlotte LELIEVRE et Arthur FOURNIER le 20 janvier
 Océane GOMBERT et Simon DESCHAMPS le 12 mars
 Aurélie FOULON et Alexandre CHAIN le 03 mai

Magalie PETITEAU et Eric CUDENNEC le 06 mai
 Axel LEBRETON et Mathilde CHAVENEAU le 10 novembre
 Salomé CANEVET et Joris TARREAU le 13 décembre

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Madame Christiane BEAUV AIS née MOIBERT décédée le 3 février
 Monsieur Patrice LEBRETON décédé le 7 février
 Monsieur Jean-Claude RIOU décédé le 25 juin
 Madame Eliane SIMON née DUCOULAND décédée le 7 juillet
 Madame Christiane LE CALVÉ née HUET décédée le 2 septembre
 Madame Jacqueline GALBRUN née BROSSARD décédée le 11 novembre
 Madame Lucienne GROSBOIS décédée le 12 novembre
 Madame Colette RHÉTORÉ née AUVET décédée le 26 novembre



PAGES INFOS DE LA MÉNITRÉ

VOS NOUVELLES ET NOUVEAUX COMMERÇANT(E)S

CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE : CLÉMENTINE DALIGAULT



► PRÉSENTATION

Clémentine Daligault est conseillère conjugale et familiale depuis 2019. Après avoir travaillé dans différents endroits, elle s'est lancée en septembre 2025 en tant que libérale. Originaire de La Ménitré, elle est revenue y habiter pour poursuivre sa carrière. Son cabinet est situé à Angers mais elle se déplace à domicile dans le secteur entre Angers et Saumur, sans frais de déplacement supplémentaire.

Il y a aussi la possibilité de faire des consultations en visio avec 2 personnes maximum.

Forte d'un parcours en psychologie et d'une formation Conseillère Conjugale et Familiale, Clémentine a également un Diplôme Universitaire d'accompagnement à la parentalité.

► EN QUOI CONSISTE SON MÉTIER ?

Clémentine propose un soutien psychosocial, donc une écoute et un accompagnement sur une durée moyenne ou courte, qui ne vise pas une transformation psychique mais un retour à la sérénité et à l'équilibre après une situation de crise temporaire ou une décision difficile. Si besoin, elle peut également réorienter les personnes via des spécialistes avec lesquels elle travaille en réseau (psychologues, médecins, associations, ...).

► A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Ses consultations sont ouvertes aux couples, aux personnes seules et aux familles.

Les problématiques vont majoritairement être relationnelles, de l'ordre de la sphère intime, sur des sujets comme le désir d'enfant, la difficulté avec un ado, la difficulté dans les relations intimes des personnes queer ou bien la problématique de la séparation.

Le temps de consultation varie en fonction du nombre de personnes présentes. Soit seul, à 2, 3 ou 4 personnes simultanées.

CONTACT

Site web : clementineccf.wixsite.com/my-site - **07 44 43 06 48**

Mail : clementine.daligault@protonmail.com

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne, par mail et par téléphone.

AIDE-SOIGNANTE À DOMICILE : CHRISTELLE FLU



Christelle Flu, aide-soignante, est originaire de La Ménitré. Elle s'y est mariée et y a élevé ses 5 enfants.

Après 30 années d'expérience et de pratique au sein de l'établissement de santé Baugeois-Vallée, elle a décidé de s'installer en contrat CESU sur le secteur de La Ménitré et ses alentours. Passionnée par ce métier, aider les patients à garder leur autonomie en les assistant chez eux, à domicile, est pour elle la suite logique de son parcours professionnel. Etre aide-soignante à domicile c'est travailler au sein d'une équipe paramédicale (kiné, IDE, psychologues, ergothérapeutes, ...) et médicale engagée pour le bien-être des personnes soignées.

Christelle vous apporte son aide et son soutien avec la bienveillance, l'écoute, l'empathie et la patience qui sont des qualités indispensables pour exercer ce métier.

CONTACT

Christellecompagnie49@gmail.com - 06 47 85 73 68

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ À LA MÉNITRÉ



Habitant de La Ménitré, j'ai créé **Hervé Transports Services (HTS)**, une entreprise locale dédiée au transport et à l'accompagnement sur mesure des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

Ce projet est né d'une histoire personnelle : ma petite sœur est en fauteuil roulant depuis son enfance. J'ai grandi avec cette réalité et constaté les difficultés quotidiennes pour se déplacer dignement. Aujourd'hui, je mets mon expérience familiale et ma formation en transport adapté et auxiliaire ambulancier au service des habitants de notre territoire.

HTS, c'est bien plus qu'un transport : j'accompagne chaque personne de la porte de son domicile jusqu'à l'intérieur du lieu de rendez-vous. Cela inclut les consultations médicales, les visites familiales, les activités de loisirs... mais aussi l'accompagnement aux courses ou aux sorties du quotidien.

Mon objectif est simple : préserver l'autonomie des personnes, tout en apportant confort, sécurité et sérénité aux familles.

CONTACT

07 65 28 56 17 - contact@hts-mobilite.fr - www.hts-mobilite.fr

RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU GÉRANT DU VIVÉCO : LAURENT CLAËS



Laurent Claës est le nouveau gérant du Vivéco. Après avoir été directeur de magasins pendant plus de 25 ans dans des grandes enseignes aux quatre coins de la France, il s'installe désormais à La Ménitré en reprenant le Vivéco.

Déjà propriétaires d'un magasin à Angers et d'un autre à Beaufort-en-Anjou avec sa femme Karine, ils ont souhaité venir dans la commune pour garder le contact et la proximité avec leurs clients, une chose primordiale pour eux. Tous les deux s'efforcent de garder les commerces de proximité et d'apporter des services supplémentaires comme le relais colis ou les livraisons.

D'autres rayons vont faire leur arrivée petit à petit comme le rayon rôtisserie par exemple, et ils vont également développer la vente d'huîtres et de fruits de mer les week-ends, pour compléter le marché du samedi matin. En plus de cela, des animations seront également organisées durant l'été.

Il est important de retenir qu'ils sont à l'écoute des demandes de leurs clients si certains produits leur manquent ou s'ils ont un besoin en particulier.

PENSEZ À INSTALLER VOS PIÈGES

DANS LES JARDINS DÉBUT MARS

La lutte contre les frelons asiatiques est importante pour préserver la biodiversité, l'activité apicole et la santé publique.



La commune est engagée dans la lutte contre les frelons asiatiques depuis 2015. N'hésitez pas à nous faire connaître si vous voulez devenir référent sur notre commune. L'Asad, principalement constituée d'apiculteurs et le Fdgdon sont les collaborateurs de la commune.

- **2023** : 27 nids déclarés et traités
- **2024** : 7 nids déclarés et traités
- **2025** : 15 nids déclarés et traités

En 2024 la commune a accompagné les citoyens lors d'ateliers de fabrication de pièges. Plus de 20 pièges ont été fabriqués. Cette année, les jeunes du Conseil Municipal et de l'Espace Jeunesse auront l'occasion de fabriquer des pièges lors d'un atelier courant février.

CONTACTER LA MAIRIE POUR TOUT SIGNALLEMENT.

CAMPING TERRE DE LOIRE :

NATURE, ACCUEIL ET ENGAGEMENT LOCAL

Au bord de la Loire, le camping Terre de Loire s'inscrit dans un cadre naturel préservé, idéal pour se ressourcer, randonner ou pêcher. Niché sur les bords de La Loire, il offre un environnement calme et propice à la détente.

Ouvert toute l'année, 24h/24 et 7j/7, le camping accueille familles, couples, randonneurs et cyclotouristes en toute saison. Sa situation privilégiée, à proximité des itinéraires pédestres et cyclables, permet de découvrir la Loire à pied ou à vélo, tout en respectant l'environnement.

En novembre 2025, le camping a obtenu le label Accueil Vélo, reconnaissant la qualité de l'accueil et des services adaptés aux cyclistes. Les voyageurs bénéficient d'informations pratiques et d'un accompagnement attentif, faisant de Terre de Loire une étape incontournable pour ceux qui parcourent la Loire à Vélo. Chers Ménitréens et Ménitréennes, vous êtes les véritables ambassadeurs du camping et de votre village ! En parlant du camping Terre de Loire autour de vous, vous contribuez à valoriser le site, soutenir les commerces locaux et

accueillir chaleureusement les visiteurs. Le camping est également un acteur économique et social : il dynamise la vie locale tout en promouvant un tourisme durable. Gestion respectueuse des ressources naturelles, pratiques écoresponsables et sensibilisation des visiteurs font partie de son quotidien. En alliant nature, dynamisme économique et engagement environnemental et social, le camping Terre de Loire offre à chacun une parenthèse paisible et revitalisante au cœur de la vallée.



DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL

AU CNPH-PIVERDIÈRE !



Le CNPH-Piverdière, centre de formation en horticulture et artfloral, vous ouvre ses portes **vendredi 13 et samedi 14 mars 2026** à La Ménitré. L'occasion idéale de découvrir nos formations, et les nombreuses opportunités professionnelles qu'elles offrent.

Nos parcours en **Horticulture** permettent d'apprendre à produire et gérer des cultures variées : fleurs coupées, légumes et plantes aromatiques, mais aussi gestion d'exploitation. Ces compétences ouvrent la voie à des métiers concrets et recherchés : horticulteur, producteur, maraîcher, pépiniériste, responsable de production ou encore créateur d'entreprise agricole.

Nous proposons également des parcours pour **devenir fleuriste** (CAP et BP) pour ceux qui souhaitent se spécialiser dans la création de bouquets, compositions et décos événementielles.

Nos formations peuvent se suivre en **alternance**, offrant une immersion directe dans le monde professionnel et bénéficiant de nombreuses **aides au financement**, rendant la formation accessible à tous.

La taille volontairement réduite de nos groupes permet **un accompagnement**

personnalisé et un suivi humain de chaque apprenant. Nos formateurs experts transmettent leur savoir-faire directement sur notre **exploitation pédagogique**. Ici, la théorie se transforme vite en travaux pratiques (semis, plantations, entretien des cultures et réalisations florales réalisées au quotidien).

Pendant ces portes ouvertes, vous pourrez visiter notre centre et notre exploitation,

assister à des démonstrations, rencontrer les formateurs et étudiants, et poser toutes vos questions.

Rendez-vous vendredi 13 et samedi 14 mars 2026 au CNPH-Piverdière, à La Ménitré, pour découvrir le monde fascinant des plantes et des fleurs et envisager votre avenir professionnel dans un secteur riche en opportunités.



RELAIS PETITE ENFANCE

L'année 2025 s'est achevée avec un temps de partage et de bonne humeur entre les professionnels et les enfants du multi-accueil Gabar'Ronde et ceux du RPE. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Etiennette et son spectacle de marionnettes rigolotes et colorées. 2026 sera marqué par d'autres moments de partage lors la semaine Nationale de la Petite Enfance du 16 au 21 mars. D'autres projets sont en cours d'élaboration autour de la prévention scolaire avec l'intervention d'un opticien d'Ecouter Voir...à suivre... Parents et futurs parents, si vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ou



futur enfant, le Relais Petite Enfance est aussi là pour vous accompagner dans vos démarches. Vous pourrez y obtenir la liste des assistantes maternelles et des informations juridiques de premier niveau pour vous guider dans l'embauche de votre assistante maternelle.

CONTACT/INFOS

Responsable : Béatrice Ruthon
Permanence sur rendez-vous les lundis après-midi

- Matinées rencontres : **les lundis matin à la salle du pôle enfance de 9h30 à 11h30** (sauf durant les vacances scolaires)
- Lieu : **Multi-accueil Gabar'Ronde 7 rue Joliot Curie**
- Par mail : **rpe-lamenitrepdl@vyv3.fr**
- Par téléphone au : **07 89 31 03 93**

MULTI-ACCUEIL GABA'RONDE

UN REPAS DE NOËL PLACÉ SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ENTRE LA CRÈCHE ET L'EHPAD

Al'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants du multi-accueil ont eu le plaisir de partager un moment tout particulier avec les résidents de l'EHPAD de la commune : un repas de Noël, organisé au sein de la crèche, est venu clôturer une année riche en rencontres intergénérationnelles.

En effet, les enfants et les résidents se retrouvent tout au long de l'année autour de temps de jeux, chansons, activités... Ces moments sont l'occasion d'échanges, de sourires, de liens précieux qui se tissent au fil des rencontres.

Quelques jours avant l'événement les enfants se sont rendus à l'Ehpad pour remettre personnellement des invitations qu'ils avaient confectionnées.

Quant à eux, les résidents sont arrivés le jour du repas avec des cartes de Noël signées pour chacun des enfants. Tous ont ensuite partagé le déjeuner dans une atmosphère festive, ponctuée d'échanges, de rires et de confidences.

CONTACT

Céline NAWROT
Multi accueil Gabar'Ronde
7 rue Joliot Curie - 49250 La Ménitré
► 02 41 44 43 55
► ma-gabarronde-pdl@vyv3.fr



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MAURICE GENEVOIX ET PÔLE ENFANCE

Pour terminer l'année 2025 en beauté, toute l'équipe périscolaire a organisé une soirée pyjama pour tous les enfants. Rires, jeux et moments de partage ont ponctué cette soirée conviviale, permettant aux enfants de passer un moment joyeux et mémorable avec leurs camarades.

Une belle manière de finir l'année et d'ouvrir l'année 2026 avec le sourire !

Toute l'équipe enfance jeunesse, vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !



RESTAURANT SCOLAIRE



Que se passe-t-il sur le temps de la pause méridienne ? Depuis la rentrée scolaire, de nombreuses activités se sont déroulées. Entre les portes ouvertes en septembre, un tournoi de foot, une activité zumba kids ou encore la réalisation d'une fresque sur la cour du restaurant scolaire, les enfants ont eu de quoi se divertir. Entre temps, Brigitte et son équipe continuent de concocter de bons repas dont tout le monde profite !

ÉCOLE MAURICE GENEVOIX L'ÉCOLE PUBLIQUE : BIEN ÊTRE POUR BIEN TRAVAILLER

Le ministère de l'éducation nationale a sollicité l'équipe enseignante pour réaliser une auto évaluation de l'école publique de La Ménitré. Des extraits de réponses aux questionnaires anonymes menés auprès des parents et des enfants nous en disent plus sur la qualité de vie en 2025 des écoliers de la « communale ».

MA JOURNÉE À L'ÉCOLE EN 5 MOTS.

Les enfants devaient choisir dans une liste d'une vingtaine de mots, ceux qui caractérisaient leur journée à l'école. Quelle que soit la tranche d'âge, « **travailler, copains copines, s'amuser, apprendre et découvrir** » figurent en haut du classement. La « **violence** » apparaît en avant dernière position dans les choix des jeunes et n'est pas citée par les grands.

LA SÉCURITÉ, ON EN PARLE ?

Sujet sensible, la sécurité préoccupe les enseignants et les parents. En 2026, derrière l'insécurité plane le harcèlement. Alors qu'en est-il pour l'école publique ? Les chiffres viennent étayer la perception des enseignants puisque 93% des enfants se sentent en sécurité à l'école : quand 37% des enfants déclarent qu'ils ont peur de

la violence des autres élèves, ils sont 85% à trouver que l'équipe éducative gère bien les menaces dès qu'on leur en parle. Sur le même sujet, 96 % des parents estiment que leur enfant est en sécurité à l'école et aux abords de l'école. Quant au harcèlement, 89,9% des parents trouvent qu'il est traité de manière satisfaisante par l'école de La Ménitré.

DES ENFANTS FIERS D'ÊTRE DANS CETTE ÉCOLE

La réussite des enfants est évidemment liée au travail des enseignants mais aussi à la volonté et la capacité des élus municipaux à répondre aux besoins en équipements et en financement de projets. A la Ménitré, 98% des parents apprécient l'accès aux fournitures scolaires et aux sorties pédagogiques gratuites. Ils sont encore 95% des parents qui se déclarent satisfaits de la nouvelle cour de récréation, de la qualité de la salle de sport, de la qualité de l'accueil à la médiathèque, de la propreté des toilettes.

Ils sont 96% à être satisfaits de l'aide apportée par l'école à leur enfant et à partager les valeurs éducatives portées par l'école. L'école publique serait bien un endroit où il fait bon vivre puisque

88% des enfants se déclarent fiers d'être dans cette école et 98% des parents satisfaits de l'accueil qui leur y est réservé.



ESPACE JEUNESSE

Une belle année se termine au sein de l'Espace Jeunesse, marquée par des vacances d'octobre au top, grâce à de nombreuses activités (escape game, veillées, laser game...). Une nouvelle année, riche en événements, viendra dynamiser l'Espace Jeunesse avec des projets, des sorties et l'intervention de différents partenaires. L'Espace Jeunesse est un lieu d'échanges, de vie et d'activités, dédié aux jeunes.

La structure est ouverte tous les mercredis de 13h30 à 19h et les vendredis de 17h à 20h en période scolaire.

► Le prix de l'adhésion annuelle est de **12,65 €** pour l'année civile 2026.



LE RELAIS INFO JEUNES (RIJ)

Le Relais Info Jeunes (RIJ) continue de se développer au sein de la commune. L'objectif de ce dispositif est de vous apporter des informations sur différents sujets (transport, logement, travail, aides BAFA/permis...).

Le RIJ est un dispositif ouvert aux **15-30 ans**.

Plusieurs animations autour de thématiques spécifiques seront proposées lors des samedis d'ouverture. N'hésitez pas à suivre le RIJ sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) pour rester informés des nouveautés.

Arnaud vous accueille tous les vendredis de 15h à 20h, ainsi qu'un samedi par mois de 13h30 à 18h30, au sein de

l'Espace Jeunesse, situé **6 rue Jeanne de Laval**, pour vous accompagner dans vos premières démarches.

DATES DE PERMANENCE DU RIJ	
Samedi 17 Janvier 2026	13h30-18h30
Samedi 07 Février 2026	13h30-18h30
Samedi 14 Mars 2026	13h30-18h30
Samedi 04 Avril 2026	13h30-18h30
Samedi 23 Mai 2026	13h30-18h30
Samedi 13 Juin 2026	13h30-18h30

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

L'année du CMJ s'est terminée avec deux temps forts et la concrétisation d'un projet. Le premier a été la participation des élus au marché de Noël organisé par la commune, avec une vente de gâteaux au profit de l'association « **Un pas pour Élia** » et un stand de boîtes solidaires. Ce beau projet s'est finalisé par une remise de dons à la famille d'Élia lors de la dernière réunion du CMJ. Le CMJ a également reçu 20 boîtes solidaires, déposées dans un point de collecte.

Le deuxième temps fort de cette fin d'année a été l'élection des nouveaux élus, qui s'est déroulée le vendredi 12 décembre. Nous adressons toutes nos félicitations à **Milo Perry, Arsène Blouin, Lison Rousseau Guillot, Louise Medici et Ilhan Echardour**.

La cérémonie d'investiture a eu lieu le samedi 17 janvier 2026 à la mairie.

L'ensemble du Conseil municipal des jeunes tient à remercier **Élia Millot**

Pedrero, Léna Agard, Emeric Frison, Pablo Dohin et Lila Fradin-Tranchant pour leur investissement et leurs idées.



PROJET SUR LA RECONNAISSANCE DES JUSTES PARMI LES NATIONS DE LA MÉNITRÉ :

De la fin de l'année 2024 jusqu'à la fin de l'année 2025, les élus du CMJ ont travaillé et participé au projet de reconnaissance des **Justes parmi les nations**.

Ce projet avait pour objectif de reconnaître la famille **Heintz** : Mathilde Heintz (1891-1981) et ses trois filles, Marie-Thérèse (1919-1996), Cécile (1921-2018) et Marguerite (1924-2011), reconnues Justes parmi les Nations pour avoir sauvé, en 1943, Samuel et Léontine

Cahen ainsi que leur fille Denise. La famille Heintz résidait à La Ménitré. Les élus du CMJ ont rencontré Catherine Korenbaum, déléguée régionale du Comité français pour Yad Vashem. Elle leur a présenté l'association Yad Vashem et est intervenue dans les classes de CM2 des écoles de La Ménitré afin de raconter cette histoire et d'expliquer le rôle de la famille Heintz. La finalité de ce projet s'est déroulée en deux temps forts. Le premier a été un voyage à Paris, comprenant la visite du Sénat en présence du sénateur **Grégory Blanc**. Les jeunes se sont également rendus au Mémorial de la Shoah, où ils ont pu retrouver le nom de la famille Heintz, reconnue Juste parmi les Nations en 1994.

Le second temps fort a été l'inauguration de la plaque commémorative à la gare de La Ménitré, en mémoire de la famille Heintz. Cette cérémonie s'est tenue le mardi 11 novembre 2025. Un moment fort en émotions.

RENSEIGNEMENTS

- Pour tous renseignements concernant l'Espace jeunesse, le CMJ ou le RIJ, vous pouvez contacter Arnaud Calcagni au 07 86 03 65 03 ou par mail : espacejeunesse@lamenitre.fr (pour l'EJ et le RIJ) ou cmj@lamenitre.fr

ECOLE MATERNELLE PIERRE PERRET

UNE ANNÉE AU RYTHME DE LA NATURE...

L'automne avait permis à l'école de profiter pleinement de son environnement propice aux activités de nature et les cueillettes de feuilles et de pommes de pin avaient été nombreuses !

Les activités autour de Noël se sont ensuite succédées et l'année s'est achevée avec le traditionnel goûter de Noël qui avait permis à chaque classe d'exercer ses talents de cuisiniers et de cuisinières en herbe.. Un moment collectif, joyeux et gourmand !

Aujourd'hui l'hiver est lui aussi très marquant pour nos petits élèves, avec un premier épisode neigeux qui réjouit tout le mondeles petits comme les grands !!

Le jardin s'est mis au rythme de l'hiver et très bientôt, ce sont les animateurs de la Ligue de Protection des Oiseaux qui vont nous expliquer ce qu'il se passe pendant ce temps d'hiver sous l'écorce de nos arbres et sous les couches de terre et d'herbe ... une découverte que nos petits élèves pourront mettre à profit quand les observations scientifiques et les élevages de petites bêtes débuteront au printemps.



Une année pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et savoir interagir avec cette nature qui nous est si précieuse : Voilà le défi relevé cette année par La Maternelle Pierre Perret !

AIDE AU B.A.F.A (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ET VOUS ÊTES DOMICILIÉS À LA MÉNITRÉ ?

La commune finance une aide forfaitaire de 100 euros par jeune pour la formation B.A.F.A.
Le stage pratique sera à réaliser au sein des accueils de loisirs de La Ménitré.

► **Renseignements en mairie** : espacejeunesse@lamenitre.fr ou accueil@lamenitre.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE !

Cette rentrée a marqué un tournant pour l'Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles publiques de La Ménitré. En effet, le bureau a été entièrement renouvelé, plusieurs membres ayant quitté l'APE après le départ de leurs enfants au collège. Nous remercions chaleureusement ces parents pour leur engagement au fil des années.

Désormais, l'APE est présidée par Bérénice Gagneux, entourée d'une équipe motivée et désireuse de poursuivre les actions menées au service des élèves et de la vie scolaire.

La fin d'année 2025 a été particulièrement dynamique avec l'organisation des photos de classe, la vente de fromages et enfin une très belle fête de Noël animée par la compagnie Imagin'etouchatou, qui a présenté son spectacle "Il était une fois la banquise" devant un public captivé.

Pour les mois à venir, l'APE prépare déjà plusieurs rendez-vous conviviaux et gourmands : une soirée raclette (le 6 février) destinée à rassembler les familles des écoles publiques dans une ambiance chaleureuse, une nouvelle vente gourmande, la participation au carnaval, et enfin la fête de fin d'année qui viendra clôturer l'année scolaire en beauté.

Toutes ces actions ne peuvent exister que grâce à la participation active des parents. L'APE recherche en permanence des

bénévoles, même ponctuels, pour assurer le bon déroulement de chaque évènement. Chaque aide, même de courte durée, est précieuse !

► **Contact** : ape.lamenitre@gmail.com



LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

HOMMAGE À COLETTE RÉTHORÉ

MADAME COLETTE RÉTHORÉ EST DÉCÉDÉE LE 26 NOVEMBRE À L'ÂGE DE 95 ANS.



Colette et Marcel Réthoré sont arrivés à La Ménitré en 1972, ils ont toujours été actifs au sein de la commune. Colette travaillait chez Vilmorin, ils participaient entre autres à l'organisation de l'Assemblée des Coiffes. Elle était choriste aux Chœurs de Saint-Maur.

Lors de ses obsèques, le texte ci-dessous lui a rendu hommage :

« Colette, la peinture fut ta passion. Tu passes deux années dans l'atelier de

Nicolas Remoinville, peintre professionnel de l'école de Nancy. Ta peinture est de facture impressionniste, tu t'exprimes à l'huile et au pastel. Chacun d'entre nous garde en mémoire les paysages, les fleurs, les sous-bois, les natures mortes que tu as peint. En 1982, tu crées le Salon d'Art estival de notre commune, La Ménitré, avec l'équipe du Syndicat d'Initiative et le soutien de Monsieur Gérard Nicolas,

Maire de cette commune et tu en assures la direction artistique jusqu'en 2005. Tu participes à de nombreux salons dans notre département et hors département jusqu'à Paris.

Sociétaire du Salon des Indépendants, tu exposes au Salon d'Automne, à la Biennale des Beaux-Arts ainsi qu'au Salon des Artistes Français à Paris. Tu reçois la médaille d'argent à Vitry-le-François et à Cauteret, la médaille de

bronze à l'académie de Lutèce, des Arts et Lettres de France ainsi que la médaille du mérite des Arts.

En 2011, Colette répondait à un journaliste : « Pour moi, peintre amateur, créer le salon de La Ménitré, c'était le moyen de partager ma passion pour cet art. C'était aussi une bonne formule pour rassembler des amis ou des gens que j'appréciais. Au niveau de la commune, l'objectif était d'amener de l'animation tout au long de la trêve estivale. Dès le départ, le salon d'art a accueilli un large éventail de peintres et de sculpteurs renommés de la région et la sélection s'est rapidement ouverte à d'autres écoles notamment celle d'Orléans. Cela amène des peintres amateurs et des semi-professionnels à garder ce plaisir de participer à un salon de qualité ouvert sous toutes les formes d'expressions artistiques des plus conventionnelles au plus contemporaines. »

Aujourd'hui, le salon d'art perdure à La Ménitré grâce à l'Association Arts, Culture et Loisirs et Colette est toujours présente dans nos mémoires.

AACL : ASSOCIATION ART, CULTURE ET LOISIRS

AACL vous présente ses animations, nous débuterons par l'assemblée générale.

► **44^{ème} salon d'art 2026** : 3 juillet au 6 septembre invitée d'honneur : Sandra Le Roux, peintre et sculpteur. Le salon accueille pour la 1^{ère} fois un artiste à la fois peintre et sculpteur.

► **25^{ème} anniversaire de la foire aux livres** : Nous avons accueilli 28 exposants, pour le 25^{ème} anniversaire nous avions invité 15 auteurs pour dédicacer leurs livres. En 2026 la foire aux livres s'organisera comme d'habitude à la salle Pessard.



You êtes cordialement invité à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à l'Espace culturel le vendredi 13 février à 20h.

► L'Association aurait besoin d'accueillir de nouveaux membres, si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous joindre au 06 13 61 80 37 ou aacl49250@gmail.com

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE :

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE TOUS

Chaque jour, des milliers de femmes et d'hommes s'engagent comme sapeurs-pompiers volontaires. Ils sont voisins, collègues, étudiants, parents, artisans ou encore commerçants... mais ils partagent tous la même volonté : aider, secourir et protéger la population.

Pourquoi devenir pompier volontaire ?

Être pompier volontaire, c'est bien plus qu'un engagement citoyen. C'est :

- ▶ **Porter secours** lors d'accidents, d'incendies ou d'urgences médicales.
- ▶ **Contribuer à la sécurité** de sa commune et de ses habitants.
- ▶ **Apprendre des compétences uniques**, utiles dans la vie quotidienne comme dans la vie professionnelle (gestion du stress, esprit d'équipe, secourisme, commandement).

▶ **Vivre une aventure humaine** forte, riche en solidarité et en camaraderie.

Qui peut s'engager ?

Toute personne âgée de **16 à 55 ans** (avec autorisation parentale pour les mineurs) peut devenir sapeur-pompier volontaire, sous réserve d'aptitude médicale et physique et habitant la commune de La Ménitré. Aucune condition de diplôme n'est exigée : seule la motivation compte.

Comment devenir pompier volontaire ?

La première étape est simple : prendre contact avec le centre d'incendie et de secours de La Ménitré par le biais du chef de centre **Stéphane Vincent** ou du lieutenant et adjoint au chef de centre **Anthony Crubleau** (anthonycrubleau@sdis49.fr - 06 59 01 82 81)

Un rendez-vous permettra d'échanger sur vos motivations, vos disponibilités et les possibilités d'intégration.



ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU (H.P.V.A.)



Le n° 6 des « Cahiers de la Vallée d'Anjou », est paru en septembre dernier. Il est disponible auprès de l'association et à l'accueil de la mairie. Il vous surprendra agréablement par son contenu. Prix 12 €.

Notre assemblée générale se tiendra le 26 mars prochain à 19 heures à l'Espace Culturel, vous y êtes tous cordialement invités, adhérents ou pas. Aux activités statutaires viendront s'ajouter

comme chaque année un exposé sur un thème patrimonial et pour finir un apéritif dinatoire.

Comme chaque année, une exposition sera présentée la semaine du 11 novembre. Le thème en sera l'école. L'idée d'organiser une dictée publique est dans l'air.

Un appel à tous les Ménitréens : vous avez certainement d'anciennes photos de classe et d'autres documents comme des bulletins de notes ou des diplômes de certificats d'études par exemple. Contactez-nous pour en faire des copies afin de les inclure dans cette exposition.

Si le patrimoine, l'histoire et la généalogie vous intéressent, venez nous rejoindre !

CONTACT

Jean-Luc NEAU ▶ 06 03 03 34 74

FOYER RURAL



L'Année 2025 s'est clôturée par notre assemblée générale le 28 novembre dernier.

Nous avons débuté l'année 2026 par notre « soirée pot au feu » le 24 janvier.

Nous poursuivrons nos ambiances festives avec notre soirée choucroute qui se déroulera le 07 mars.

CONTACT : ▶ 06 72 33 21 43 ▶ foyerrural49250@gmail.com

Pour toute demande de location de la salle du Foyer qui se situe derrière l'église, vous pouvez contacter Madame Martine BOUSSARD au 06 86 05 18 68

L'ASSOCIATION PARRAINAGE ECOLE ET FORMATION AGRICOLE AU BURKINA (PEFAB)

Faisant partie du Collectif Anjou-Burkina (C.A.B.), l'association PEFAB participe chaque année au Festival des Solidarités des association humanitaire de Loire-Authion. Il se déroule dans une commune différente chaque année pour sensibiliser les élèves du cycle 3 des écoles élémentaires locales aux actions de solidarité réalisées dans certains pays défavorisés. Cette année c'était le 20 novembre, à l'Espace de la Vallée de La Ménitré.

Chaque association (*) y présente une exposition de leurs activités, qu'elle fait découvrir aux enfants. En soirée, les adultes sont invités à une conférence sur le sujet. Cette année ce fut Christine CAZAUX qui exposa les actions de l'association SAMVA à l'égard des migrants logés à La Ménitré (cours de français principalement), puis une

conférence du CCFD Terre Solidaire sur ses actions en Inde du sud, par Isabelle ROBERT.

Depuis 22 ans l'association ménitréenne PEFAB, parraine des enfants scolarisés du village de Bounou au nord du **Burkina-Faso**. Elle participe à leurs frais de scolarité (fournitures, transport et cantine) au collège, au lycée et à l'université pour certains, ainsi qu'aux formations professionnelles diverses des plus grands.

(*) Les associations participantes : *Aide et développement sans frontières (ADSF) ; Agriculteurs français et de développement international du Maine-et-Loire (AFDI 49) ; CCFD Terre solidaire, ESNS ; Loire-Authion Solidarité (LARS), PAA, Comité de soutien à SAVAR au Bangladesh (SAVAR 49), Itinéraire Vietnam et PEFAB.*



CONTACT

Françoise GRIMAUT la présidente
► 06 71 58 06 01
ou Jean-Luc NEAU vice-président
► 06 03 03 34 74

TENNIS CLUB MÉNITRÉEN



CHAMPIONNAT D'HIVER

Le championnat bat son plein avec 2 équipes hommes plus de 35 ans, 1 équipe senior homme, 1 équipe senior femme et 1 équipe 11/12 ans garçons.

Un grand bravo aux jeunes, toujours en tête de leur poule !

CONCOURS DE PALETS

La deuxième édition de notre concours de palets s'est déroulée fin septembre dans une ambiance festive, fidèle à l'esprit convivial que nous défendons au sein du club. De la concentration, de la compétition, de la bonne humeur: tous les ingrédients d'une soirée réussie !

TOURNOI OPEN DE TRÉLAZÉ

Le mercredi 3 décembre 2025, les enfants du club ont pu assister à des matchs féminins à l'Arena Loire dans le

cadre du tournoi OPEN de Trélazé.

De grands moments de tennis et une belle rencontre avec Nicolas Mahut !!

FÊTE DE NOËL

Une trentaine de membres du club se sont réunis pour la fête de Noël animée par le professeur de tennis, Nicolas Nouchet.

Les plus jeunes ont lancé les festivités avec des jeux collectifs et des ateliers tennistiques. Deux heures d'efforts récompensés par un goûter et des petits cadeaux offerts par le club. Les adultes ont pris le relais pour une soirée tout aussi chaleureuse.

Encore un joli moment de partage !

TMC

Le 26 décembre, le club a organisé son premier TMC 11/12 ans.

Un Tournoi Multi-Chances (TMC) est un tournoi dans lequel chaque joueur joue le même nombre de matchs. Dans le cas d'un tournoi à 8 joueurs, chacun jouera 3 matchs.

Encadrés par les familles, les bénévoles et Nicolas, les jeunes ont fait preuve de beaucoup d'engagement et de dynamisme sur les courts.

Un grand bravo à tous !

AGENDA

► **30 janvier 2026 à 20h** : assemblée générale à l'espace culturel suivie de la galette

► **du 6 au 22 mars 2026** : tournoi OPEN, inscription possible dès maintenant

► **26 avril 2026** : TMC niveau balle orange



ST MATHMÉNITRÉ FOOTBALL



NOUVEL ÉQUIPEMENT NOUVELLES PRATIQUES

Après la fin des travaux, prévus fin janvier, le club comme les écoles pourront utiliser le terrain de foot à 5, accessible à toutes les catégories d'âges. Il est aussi prévu que le complexe soit ouvert aux enfants de la commune en dehors des heures d'entraînement, sous conditions de respecter les consignes d'utilisation. Doté d'éclairage et ceinturé de grillage, le foot 5 permettra au club de s'entraîner par tous les temps dans des conditions optimales et surtout, de s'ouvrir à de nouvelles disciplines : foot en marchant et Futnet.

UN CLUB TOURNÉ VERS DEMAIN

Encouragé par la FFF, le club, en parallèle de ses compétitions, souhaite élargir son

panel d'offres pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux activités de loisirs. Le foot en marchant en est la parfaite illustration, car c'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à toutes et tous (sans contact, intergénérationnelle, mixité hommes-femmes). Des séances découvertes et animations seront proposées gratuitement à l'ensemble des ménitréens.

BILAN SPORTIF

Pour la saison 2025-2026, le club compte plus de 190 licenciés avec au moins une équipe dans chaque catégorie (de U7 jusqu'à loisirs masculins).

Plusieurs nouveautés cette année avec premièrement l'inscription d'une équipe loisirs en championnat qui avait fait une pause d'un an, faute d'effectif la saison passée.

Côté jeune, nous avons décidé de créer un Groupement Jeunes avec le club de Gennes Les Rosiers pour nos catégories U14-U15 et U16-U17 pour une durée

de 3 ans. L'objectif est de trouver une stabilité au niveau des effectifs dans ces catégories afin que les équipes soient plus compétitives. Nous retenons de ces 5 premiers mois un bon état d'esprit et une belle entente entre les joueurs. Enfin côté seniors, un grand nombre d'inscriptions nous a poussés à créer une équipe C pour le plus grand plaisir de tous. Nous retrouvons des joueurs investis pour atteindre les objectifs fixés en début de saison.

MANIFESTATIONS

► Galette du club :

Samedi 24 janvier à 17h

► Bal du foot : le samedi 4 avril (uniquement sur réservation)

► Stage des jeunes : 15,16 & 17 avril, à LA MÉNITRÉ. Football et jeux de société sont au programme. Ouvert à tous les 16 & 17, à partir de 8 ans. Ouvert uniquement aux 11, 12, 13 & 14 ans le mercredi 15/04. Tarifs : 15€/ jour, goûters et déjeuner compris.

► Soirée brasero de fin de saison : le samedi 30 Mai (uniquement sur réservation)

AU JARDIN DE MA COUSINE, C'EST ENCORE L'HIVER MAIS NOUS PRÉPARONS ACTIVEMENT LE PRINTEMPS

Et si on se mettait en mode HYGGE* pour accueillir le printemps ? Ou bien, découvrir comment faire de l'ordinaire un enchantement ? Alors retrouvez-nous **le samedi 21 mars 2026** au Jardin (44 bis rue des Vendellières) **de 10h à 18h** pour participer, pour expérimenter la détente, le réconfort, tout un art de vivre, tout simplement ! (un programme détaillé sortira bientôt avec de nombreux ateliers)

*hygge : Art de vivre à la scandinave, valorisant ce qui procure bien-être et réconfort, les plaisirs simples du quotidien.

En attendant, nous nous donnons rendez-vous **dimanche 8 février 2026** pour « Chantiers au Jardin » et le plaisir de s'y rencontrer avec la galette et l'assemblée générale annuelle. Nous

recevons toujours **tous les mercredis**, 4 Jeunes Volontaires Services Civiques d'UNISCITE qui nous aident dans le jardin. Ce partenariat est riche et dynamique, et le mercredi est toujours un moment collectif important autour du jardin.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ce jour-là !

Enfin, le vendredi 29 mai à 19h, nous accueillerons dans le Jardin, l'association SyCoAn qui nous présentera son spectacle/échanges sur la fin de vie et son accompagnement avec la présentation de « Il était une fin ». Nous espérons vous y voir nombreux-ses.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2026



LE CLUB DES AÎNÉS

Le club des aînés s'est réuni jeudi 8 janvier 2026 pour la traditionnelle assemblée générale et galette en présence des élus et de Monsieur le Maire avec actuellement 17 adhérents. Micheline Thuleau est renouvelée en qualité de présidente de l'association. En fin d'année 2025 les adhérents ont confectionné des cadeaux pour les décorations de la mairie. Ce fut apprécié de toutes et tous les petits comme les grands. La cotisation annuelle est de 15€. Chaque jeudi il est possible de venir à la salle Fûtreau (Espace de la Vallée) entre 14h et 18h pour venir jouer aux cartes, discuter ou tout simplement prendre du bon temps. N'hésitez pas à venir, les après-midis sont toujours dans une bonne ambiance et avec la convivialité.



ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS DE LA MÉNITRÉ (ALES)



L'ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS DE LA MÉNITRÉ (ALES)

propose 5 activités Accessibles à Tous

- Ménitréens ou non -

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment,
en cours d'année !

L'Association A.L.E.S. s'est mobilisée cette année lors d'une soirée ZUMBA en soutien à l'Association « **Un pas pour ELIA** » créée par les parents d'une petite fille de La Ménitré.

Leur petite ELIA est porteuse d'une pathologie génétique rare. Les fonds collectés vont lui permettre de suivre un programme de rééducation intensive, afin de lui offrir le meilleur avenir possible !

Ce fut une belle réussite : une bonne soixantaine de personnes sont venues partager ce moment de convivialité ! Une somme de 508 € a été réunie pour l'Association « **Un pas pour ELIA** » !

Les Activités A.L.E.S. ont fêté la fin de l'année comme il se doit, avant de profiter des vacances de Noël entre famille et amis. En janvier, suivra la traditionnelle galette des rois : un moment de partage dans la bonne humeur !

BADMINTON

Référent : **Stéphane JOBARD** (06.85.39.39.24)

Le jeudi à 20H, salle PESSARD

GYM D'ENTRETIEN

Référente : **Ghislaine LONQUEU** (02.41.45.66.07)

Le jeudi à 10H45, Espace de la Vallée - Salle Emile Joulain
COACH : Baptiste GOHIER

ZUMBA

Référente : **Isabelle NICOLAS** (06.32.45.83.21)

Le mercredi à 19H30, Salle PESSARD

COACH : Nathalie MACHADO

GYM FITNESS

Référente : **Nadine VERITE** (07.50.07.40.78)

Le mardi à 20H30, salle PESSARD

COACH : Baptiste GOHIER

MARCHE NORDIQUE

Référente : **Yolande CADEAU** (06.81.56.69.64)

Modification(s) : nouveaux horaires : le lundi à 14H30, contacter la référente pour le lieu de rdv, nouveaux COACHS : Candice LABBE ou Hugo JACQUET (selon leurs disponibilités)

Des séances de découverte sont proposées pour chaque activité - Prêts de bâtons pour la Marche Nordique.

LE BUREAU

Nadine VERITE (Présidente)

► 07 50 07 40 78

► ales.asso@laposte.net

Isabelle NICOLAS (Trésorière)

Yolande CADEAU (Secrétaire)

Stéphane JOBARD, Ghislaine LONQUEU (Membres)



COMITÉ DES FÊTES DE LA MÉNITRÉ

Notre soirée d'automne du 25 octobre s'est déroulée dans une ambiance très festive et joyeuse. Les 150 personnes présentes ont vivement apprécié cette soirée, tant sur le repas que sur la musique. Tout le monde a pu danser et chanter avec Odyssée Live jusqu'au bout de la nuit. C'est pourquoi nous vous proposons une nouvelle soirée d'automne le 10 octobre 2026. Nous vous attendons très nombreux.

De plus c'est avec plaisir que nous vous proposerons un loto de printemps le 29 mars 2026.

En fin d'année, le comité a distribué le colis de Noël avec l'aide du CCAS. Les aînés de la commune ont pu recevoir leur colis de Noël avec joie et gourmandise.

Ce colis, offert par la Mairie, était composé de bonnes choses à déguster grâce à notre boulangerie (pour les chocolats) et notre nouveau gérant de l'épicerie. Nous les remercions pour leurs efforts.

Nous vous souhaitons à tous et à vos proches une bonne année 2026.



LIRENLOIRE

Les bénévoles de l'Association Lirenloire, qui gère la médiathèque, vous présentent le nouveau calendrier des **animations 2026**.

Une ribambelle d'activités est prévue, pour Petits et Grands dont un temps fort pour fêter les 20 ans de Lirenloire !

Pour cet anniversaire, vous êtes tous conviés du 6 au 8 février 2026, aux représentations tout public, de notre « Bestiaire - Cabinet de curiosités loufoques » ! Une

plongée dans la littérature au milieu d'un décor étonnant fait de « bricolage maison », d'animaux « zéstranges » et de masques en matériaux divers !

Voici un avant-goût du calendrier :

Cette année encore, le choix ne manque pas, alors nous vous espérons nombreux et enthousiastes !

► **Du 6 au 8 février : LECTURE Lirenloire, 20 ans de l'association**

► **Mercredi 11 février à 10h : kamishibaï**

► **Dimanche 8 mars à 16h : Slam/ Raphaël Reuche**

► **Vendredi 27 mars à 10h : Bébés lecteurs.**

► **Samedi 11 avril de 9h30 à 12h30 : Atelier Calligraphie chinoise**

► **Samedi 11 avril à 16h : Festi'pousses spectacle "Marilou lit loup"**

► **Mercredi 15 avril à 10h : Petit dej' musical**

► Lecture des bénévoles de Beaufort
► **Début juin : "Le corps"**

► **Vendredi 19 juin à 10h : Bébés lecteurs**

**N'oubliez pas de réserver :
07 85 08 09 80**

Anne-Marie et l'équipe des bénévoles vous accueillent à la médiathèque les :

Mercredis de 15h45 à 18h30

Vendredis de 16h à 18h30

Samedis de 9h45 à 12h30.



ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE



La salle du Meunier a accueilli entre la fin mai et le début décembre six expositions de peintures : pastel, acrylique, peinture à l'encre ainsi que la journée du patrimoine durant laquelle était visible une exposition : 1910, les inondations en Anjou, prêtée par les archives départementales et où l'association HPVA faisait découvrir le nouveau cahier de la Vallée.

Pour l'an prochain, des réservations sont déjà effectives pour des expositions : peintures, sculptures, photographies et un nouveau rendez-vous est prévu pour le 12 avril. Nous vous tiendrons au courant.

Et pour suivre notre actualité ou nous contacter :

- www.lemoulindelavierge-lamenitre.com - Facebook.com/amcv1908.
- **Contact : amcv1908@outlook.fr**

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT

Les chasseurs de la Ménitré vous souhaitent une bonne année 2026. En début de saison nous avons accueillis un nouveau chasseur M. Baranger Teddy et le retour de M. Calmeau Harold.

La chasse pratiquée sur la commune de La Ménitré, est la chasse au petit gibier, elle est accessible, variée et profondément ancrée dans les territoires ruraux, elle constitue souvent la première expérience des jeunes chasseurs. Mais derrière la chasse au petit gibier se révèle une véritable richesse écologique.

Le petit gibier regroupe plusieurs espèces animales de taille modeste, principalement les oiseaux et les petits

mammifères. Le gibier à plumes : faisan, perdrix rouge ou grise, cailles, bécasses, pigeons ramiers, grives. Le gibier à poil : lapins de garenne, lièvres, ragondins. C'est une chasse traditionnelle et conviviale. C'est une chasse devant soi, la technique la plus répandue.

Chasser le petit gibier aujourd'hui ne consiste plus seulement à prélever un animal, mais à contribuer à la gestion durable des milieux ruraux. Le chasseur doit respecter les périodes légales, maîtriser son tir, identifier les espèces et participer à la préservation des habitats. Le Sanglier (la bête noire de nos forêts et de nos campagne) provoque des

dégâts sur les cultures. Mais que faire si elle rentre dans votre propriété, jardin ou autre ? Elle ne connaît pas de limite c'est la nourriture qu'elle recherche, elle est omnivore et opportuniste.

La personne que vous devez appeler est le lieutenant de louveterie M. SECHET Maxime au 0674759929, lui seul peut intervenir.

► **Composition du bureau :**

Président : Martineau Thierry,
Trésorier/secrétaire : Nicolas Pascal,
Vice-président : Lambert Claude,
Membres : Baillif Robert,
Pasquet Gérard, Moreau Jean-Philippe

UMAC (UNION MÉNITRÉENNE DES ARTISANS COMMERÇANTS)

Le 14 juin 2025 l'association UMAC (Union Ménitréenne des Artisans Commerçants) a organisé sa première journée "LA MÉNITRÉ EN FÊTE" qui a regroupé une balade moto et une balade de vieilles voitures le matin. L'après-midi a eu lieu un marché d'artisans locaux, des associations de la commune et des baptêmes moto et voiture avec exposition de véhicules. Le soir, il y avait deux concerts avec des groupes locaux et une grande tablée, ce qui fit de cette première une belle journée. En ce qui concerne les balades et les baptêmes, tous les bénéfices ont été reversés à l'association des P'TITS DOUDOUS D'ANJOU afin d'investir dans du matériel et des jouets pour accompagner les enfants au bloc opératoire. L'UMAC a donc pu reverser la somme de 1500 euros lors d'une rencontre conviviale avec la présidente et une adhérente de l'association.

En remerciant toutes les personnes (adhérents et bénévoles) qui se sont investies pour que cette journée soit une réussite.



LES PICS VERTS DE LA LOIRE

Envie de rentrer dans les plumes pour un plantage collectif ! Depuis la rentrée, l'association des Pics Verts de la Loire enchaîne les ateliers (cuisine, tisane, fumigation) et les plantations dont une à Mazé en novembre et une à La Ménitré en décembre. Mais ils ont besoin de vous pour 2026 pour planter sur la commune de Beaufort en Anjou le 24 janvier, à St Georges des 7 voies le 7 février et à St Mathurin le 13 février. Alors si vous aussi vous aimez la terre, les arbres, les sourires et la convivialité, rejoignez nous !



- **Site internet :** <https://lespicsverts.wixsite.com/lespicsvertsdelaloir>
- **Adhérer :** <https://www.helloasso.com/associations/les-pics-verts/adhesions/adhesion-les-pics-verts-de-la-loire>

Ensemble, on plante aujourd'hui pour voir grandir demain.

ADAM

(ASSOCIATION DES ACTIFS MÉNITRÉENS)

Comme chaque année le vide grenier de l'ADAM (Association Des Actifs Ménitréens) est une manifestation incontournable pour les Ménitréens.

La 27^e aura lieu le dimanche 7 juin 2026 dans le Centre bourg et dans les rues de 7H00 à 18H00

Les inscriptions auront lieu à partir du 07 Mars 2026 tous les samedis matin sur la place du Marché de la Ménitré de 9H00 à 12H30

Le tarif est de 10€ les 4/4m environ et de 12€ le matin du vide grenier.

L'année dernière nous avons comptabilisé 459 exposants ce qui nous a permis de reconduire le don à l'association « le petit monde de Lou » et à l'association « Un pas pour ELIA »

Nous avons un projet d'organiser un loto le dimanche 20 septembre 2026



LE CERCLE DE L'AVENIR

Le Cercle de L'Avenir s'est distingué dans plusieurs challenges du Maine et Loire, une très belle saison 2025 pour La Ménitré.



DIFFÉRENTS CHALLENGES :

- ▶ **Challenge Communal** gagné par Lefoll Eric, Marchand Christine et Demange Sébastien.
- ▶ **Section du conseil départemental :** Garreau Emile et Marie-Thérèse.
- ▶ **Challenge de L'Authion :** Pirard David, Mercier Philippe, 128 équipes.
- ▶ **Challenge St. Sylvain d'Anjou :** Pirard David, Lefoll Eric, 128 équipes.
- ▶ **Challenge Villevèque :** Garreau Marie-Thérèse Lefoll Eric.

Les challenges suivants ont tous été remportés par Garreau Marie-Thérèse et Pirard David :

- ▶ **Challenge La Bohalle** 128 équipes
- ▶ **Challenge Vilchien Claude**
- ▶ **Challenge 1 Homme - 1 Femme** à Corné 123 équipes
- ▶ **Challenge 1 Homme - 1 Femme** à Angers 64 équipes (gagné 2023 - 2024 - 2025)
- ▶ **Challenge Garreau** 113 équipes
- ▶ **Challenge Gars Mil** à Mazé
- ▶ **Section Robert et Marcel** au Rosiers sur Loire
- ▶ **Challenge Mini-Boules** à Mazé

FESTI'POUSSES 2026

Dans le cadre du Festi'pousses qui se déroulera du **24 mars au 16 avril 2026**, venez en famille assister à Marilou lit Loup, de la Cie Oscar et Molière.

Un spectacle participatif, décalé et burlesque !

Samedi 11 avril 2026, à 16h,
à l'Espace culturel de La Ménitré
10 Pl. du Colonel Léon Faye
► Tarif unique 3 € / Dès 3 ans
► Réservations conseillées au 02 41 79 36 12

Marilou, une conteuse melleuse et faussement calme, vient lire aux enfants l'histoire "Le Loup qui découvrait le pays des contes", seulement son coéquipier comédien manque à l'appel ! Marilou va alors devoir compter sur sa débrouillardise légendaire pour faire vivre malgré tout, les personnages tout aussi légendaires que sont les 3 petits cochons, la poule rousse, le petit chaperon rouge, les 7 chevreaux...

Marilou lit loup est un spectacle décalé, burlesque qui emporte les enfants dans la magie des contes et les adultes dans une bonne partie de rigolade.



L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

BÉNÉVOLES DE BEAUFORT-EN-ANJOU

LES COLLECTES 2026

Lundi 5 Janvier - Lundi 23 Mars - Lundi 8 Juin - Lundi 7 septembre - Lundi 7 décembre,
de 16h00 à 19h30 à la salle des Plantagenêts de BEAUFORT



'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Beaufort-en-Anjou et ses environs regroupe les communes de Beaufort-en-Anjou, Bois d'Anjou, Gée et La Ménitré.

Nous adressons UN GRAND MERCI à tous les donneurs (ses) qui viennent en collecte. En lien avec l'Établissement Français du Sang, nous assurons la communication, l'accueil, la préparation et la gestion de la collation.

Le don de plasma : un geste simple pour sauver des vies :

Les dons de plasma sont vitaux pour de nombreux patients. Alors n'attendez plus pour programmer votre prochain don dans la Maison du don la plus proche ! Suivant les disponibilités de chacun, il faut compter 35 minutes pour les femmes et 45 minutes pour les hommes en moyenne pour un don de plasma, en comptant 20 minutes après la collecte. Il est possible de réaliser un don toutes les 2 semaines en Maison du don à Angers ou prochainement à Cholet en 49.

Pour tenter l'expérience du don de plasma :

- ▶ Être âgé de 18 à 65 ans
- ▶ Pesar au moins 55kg
- ▶ Prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang
- ▶ Présenter une pièce d'identité avec photo
- ▶ Bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don

Testez-vous avant sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

CONTACT

- ▶ SABRINA GOURDON - présidence.adsb.beaufort49@gmail.com - Tél : 06 84 76 26 69
- ▶ Marie-Françoise MALISART - tresorerie.adsb-beaufort49@laposte.net

MISSION LOCALE DU SAUMUROIS

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur insertion sociale et professionnelle. Orientation, mobilité, logement, santé, citoyenneté, emploi, formation... toutes les thématiques sont abordées afin de pouvoir lever les freins à leur insertion professionnelle.

Une permanence animée par **Vanessa FRESNEAU**, a lieu sur rendez-vous les lundis, jeudis et vendredis, de 9h à 17h au **Centre d'animation « Toile de graines »** à Beaufort-en-Anjou.

Besoin d'un rendez-vous ?

N'attendez plus et contactez la Mission Locale au 02 41 38 23 45.

Cindy FOURREAU, conseillère Relation Entreprises, accompagne et conseille les employeurs du territoire dans les démarches de recrutement. Vous pouvez la joindre au 06 42 03 70 21.



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Plus d'informations et de détails sur le site lamenitre.fr et la page facebook « [communedelamenitre](#) »



FÉVRIER

Vendredi 6
SOIRÉE RACLETTE
APE

Du Vendredi 6 au Dimanche 8
« BESTIAIRE, LECTURE THÉÂTRALISÉE »

Vendredi 6 et samedi 7 à 20h

Dimanche 8 à 16h

Dans le cadre des 20 ans de LirenLoire

Samedi 7
18h30
LOTO
Salle Pessard - APEL

Dimanche 8
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GALETTE
Au jardin de ma cousine

Mercredi 11
10h
KAMISHIBAÏ
LirenLoire

Vendredi 13
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AACL

Samedi 14 février
20h
STAGE QI GONG
Espace Culturel - Lao Gong

Samedi 14
19h
REPAS FRUITS DE MER
(Inscription au 0652505639)
Cercle L'avenir

Dimanche 15
LOTO
Amicale des sapeurs-pompiers de La Ménitré

MARS

Du 6 au 22
TOURNOI OPEN
TCM

Samedi 7
SOIRÉE CHOUCRUTE
Foyer Rural

Dimanche 8

16h
SLAM/ RAPHAËL REUCHE
LirenLoire

Vendredi 13 et samedi 14
PORTES OUVERTES
CNPH Piverdière

Samedi 21
10h-18h
ETRE BIEN AU JARDIN
Au jardin de ma cousine

Dimanche 22
8h à 13h
COURSE LA MÉNITRÉENNE, 2NDE ÉDITION
(Départ/arrivée de la prairie de l'école Ste Anne donnant sur l'allée du Canal). Ogec de l'école Sainte Anne et l'amicale des sapeurs-pompiers de la commune.

Jeudi 26
19h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Espace Culturel - HPVA

Vendredi 27
10h
BÉBÉS LECTEURS
LirenLoire

Dimanche 29
12h30
LOTO DE PRINTEMPS
Salle Pessard - Comité des Fêtes

Dimanche 29
CONCERT
Eglise St Jean Baptiste
Les Amis des Orgues

AVRIL

Samedi 4
FINALE DU CHALLENGE BOULARD RENÉ
Cercle L'avenir

Samedi 4
BAL DU FOOT
St MathMénitré FC

Samedi 11
9h00 - 12h30
STAGE QI GONG
Espace Culturel - Lao Gong

Samedi 11

de 9h30 à 12h30
ATELIER CALLIGRAPHIE CHINOISE
LirenLoire

Samedi 11
16h
SPECTACLE "MARILOU LIT LOUP"
Festi'pousses

Mercredi 15
10h
PETIT DEJ' MUSICAL
LirenLoire

15, 16 & 17
STAGE DES JEUNES
St MathMénitré FC

Dimanche 26
TOURNOI MULTI-CHANCES
Tennis Club Ménitréen

MAI

Vendredi 8
11h
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vendredi 29
19h
SPECTACLE / ÉCHANGES SUR LA FIN DE VIE
Au jardin de ma cousine

Samedi 30
SOIRÉE BRASERO
St MathMénitré FC

JUIN

Dimanche 7
7h à 18h
VIDE-GRENIER
ADAM

Vendredi 19
10h
BÉBÉS LECTEURS
LirenLoire

Vendredi 19
19h
APÉRO-CONCERT
Organisation communale et restauration assurée par des associations communales



À vos agendas !

EMPLOI : SAVE THE DATE

#5 FORUM DE L'EMPLOI
en Baugéois-Vallée

Jeudi 12 Février
14h-19h

Centre Culturel René d'Anjou
BAUGÉ-EN-ANJOU
Rénovation place de l'Europe

- Ateliers
- Conférences
- Démonstrations

Restez connectés, et retrouvez toutes les informations à venir concernant le forum sur notre site et nos réseaux sociaux.

27 mars

JOB DATING



Pour les jobs d'été, rendez-vous au Centre Culturel René d'Anjou à Baugé

27 - 28 & 29 mars

CONCERTS DE PRINTEMPS

Découvrez les concerts printaniers de l'École de Musique !

Interprétés par les élèves et les professeurs.

3 rendez-vous gratuits et ouverts à tous.

- Vendredi 27 mars 2026 à 20h**
Salle Delaporte de Noyant,
- Samedi 28 mars 2026 à 17h30**
Les Halles de Beaufort-en-Anjou,
- Dimanche 29 mars 2026 à 16h**
Salle Altréa au Centre Culturel René d'Anjou de Baugé.



Suivez l'École de Musique sur :



Votre appli déchets

"Pensez à la télécharger & retrouvez le calendrier de passage pour les déchets"

Mon appli déchets
Mes Déchets - Baugéois-Vallée

Téléchargez-moi !

Votre calendrier déchets

2026



Le calendrier papier sera distribué à l'intérieur du prochain magazine de la Comcom, il est déjà disponible sur l'appli, le site internet et au guichet unique situé 3, square Saint Joseph à Baugé.

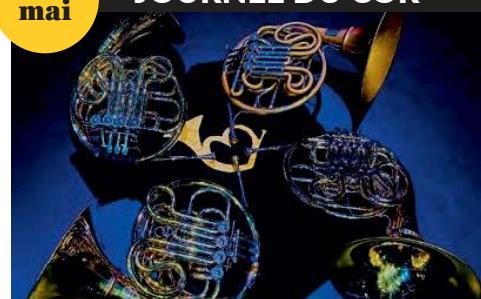
Une question ?

i **02 41 84 49 49**
accueil@baugeoisvallee.fr
3, square Saint Joseph à BAUGÉ



9 mai

JOURNÉE DU COR



L'école de musique Baugéois-Vallée, L'Anjou Vert Communauté vous donne également rendez-vous le samedi 9 mai, à l'occasion de la Journée du cor !



Baugeois
Valée

L'ANJOU VERT COMMUNAUTÉ

ENTRÉE
GRATUITE

CONCERTS de PRINTEMPS 2026

VENDREDI 27 MARS - 20h

Salle Delaporte - NOYANT

SAMEDI 28 MARS - 17h30

Les Halles

BEAUFORT-EN-ANJOU

DIMANCHE 29 MARS - 16h

Salle Altréa - Centre Culturel René d'Anjou

BAUGÉ

Interprétés par l'École de Musique



Suivez-nous sur :



RENSEIGNEMENTS au 02 41 79 37 02
ecoledemusique@baugeoisvallee.fr

Flashez-moi

